ROM GIND

bimestriel

n° 3 janvier 2001

5 francs

de Soisy pour une Cité retrouvée

La politique autrement

E N'EST PAS dans Oxygène que nous livrerons le programme municipal que nous entendons défendre. Il n'est pas question pour nous que ce journal, que nous

avons créé dans un certain état d'esprit, devienne le support d'une liste lors d'une élection, il risquerait trop de devenir très vite profondément ennuyeux! Quoi qu'il arrive, journal Oxygène restera un lieu où chaque citoyen sera libre de venir s'exprimer, même et surtout si des positions contra-

dictoires y sont défendues par des Soiséens de bonne foi.

Ce qu'il y a de commun entre la liste et le journal, c'est le désir d'agir pour que les citoyens retrouvent confiance en la démocratie qui, il faut bien l'avouer, est bien souvent maltraitée. Mais c'est une des choses les plus précieuses que nous ayons, que bien des humains d'autres pays de la planète nous envient, il faut nous attacher à la faire fonctionner le mieux possible. Pour cela, il est urgent de revenir à ses sources, à ce que l'on appelle aujourd'hui la démocratie participative.

Quand M. Strehaiano, juste après son élection comme maire le 25 juin 1995, concluait son discours par une citation « Tenez-vous sur les sommets : l'air est plus pur, les chemins moins encombrés, on y marche mieux », il indiquait bien là qu'il entendait mener une politique qui reposait sur une vision complètement élitiste de la société. En ce sens, on peut lui reconnaître qu'il a

honoré son engagement : il s'est tenu sur les sommets. Malheureusement pour nous, pendant ce tempslà, les Soiséens sont restés dans la Vallée. Chacun sait bien que, lors-



« Tenez-vous sur les sommets : l'air est plus pur, les chemins moins encombrés, on y marche mieux. »

que M. Strehaiano organise une réunion, ce n'est pas pour écouter l'avis de ses semblables, c'est juste pour pouvoir expliquer aux autres pourquoi il a raison.

Cette notion « d'avant-garde éclairée » pouvait, à la rigueur, avoir une certaine justification au XIXe siècle, certainement plus maintenant au XXIe siècle. D'autant qu'on a vu que, même avec ces « élites », on n'était pas à l'abri des bourdes monumentales de gestion et d'aberrations en matière d'aménagement de l'espace urbain. Il est grand temps de rentrer, ensemble, dans la démocratie réelle!

FRANÇOIS DELCOMBRE

« Oxygène » souhaite aux Soiséens une année qui réalise tous leurs espoirs et aux Terriens suffisamment d'oxygène jusqu'à la fin du millénaire.

« Oxygène » et les élections municipales

La question nous est trop souvent posée pour que nous différions la réponse plus longtemps : « Est-ce que Oxygène va présenter une liste aux élections municipales ? » De façon claire, nette et déterminée, la réponse est oui.

Non pas que le débat ait été facile à trancher. Tout en revendiquant pleinement, dès le départ, le caractère politique (au sens originel du mot) de notre association, notre vocation première n'était pas de descendre dans l'arène électorale. Nous voulions d'abord offrir aux Soiséens un lieu d'expression libre qui soit de nature à les libérer de la pesanteur du message lénifiant de la presse municipale. Ce faisant, nous donnions déjà une autre image, et une autre idée de la pratique possible de la politique.

Et le fait de donner une autre idée de la pratique possible en politique a suscité un espoir, même teinté d'un certain scepticisme, chez des personnes très différentes qui étaient auparavant quelque peu désabusées. C'est pour ne pas les décevoir, et après avoir constaté que personne, parmi les partis traditionnels, n'allait réellement tenir cette place, que nous avons pris la décision d'être présents.

« Nous participons à la qualité de la vie »

« Oxygène ». – Vous êtes le tout nouveau président d'une toute nouvelle association ?

Jean-Louis Plantade. – En fait, il existait autrefois une association de commerçants mais celle-ci n'avait plus d'activité. Il faut avouer que, avec toutes les difficultés que les collègues rencontraient et toutes les fermetures auxquelles on assistait, il régnait un certain fatalisme dans la profession.

Aujourd'hui, cet état d'esprit a changé?

Nous étions plusieurs à dépenser beaucoup d'énergie dans notre coin, nous nous sommes dits que nous serions sûrement plus efficaces si nous étions tous ensemble. La Mairie a joué un rôle non négligeable dans cette dynamique en organisant des réunions de commerçants par quartier et en incitant à un regroupement. Le fait d'être regroupés permet d'entreprendre des actions à long terme, de demander des subventions pour des projets précis et de bénéficier de l'assistance technique de la chambre de commerce Val-d'Oise-Yvelines.

Quelles sont vos priorités ?

- Nous voulons défendre le commerce de proximité dans toute la ville, dans chaque quartier, parce que c'est un élément important de la qualité de la vie. Nous travaillons à la mise en place d'une charte. Nous souhaitons également favoriser l'accueil de nouveaux commerçants, par exemple d'un fromager, qui est un symbole des produits de qualité que l'on trouve chez nous. Il y a déjà eu des actions intéressantes dans le quartier de Descartes avec la création d'une zone bleue qui rend l'accès plus facile et favorise le dynamisme. Nous réfléchissons aussi aux actions possibles pour la Pointe-Raquet.

Et le centre-ville?

 Il y a une volonté commune de redynamiser le centre-ville et tout le monde se rend bien compte que cela passe par la présence de commerces. Il faudrait arriver à ce que l'avenue du Général-de-Gaulle ne soit plus un couloir où foncent les voitures, mais un endroit où le piéton se sente chez lui. Le fait d'avoir des commerces des deux côtés de la rue y aiderait grandement.

C'est vraiment une vision à long terme...

Oui, mais l'essentiel c'est de renverser la vapeur et d'aller maintenant dans le bon sens. Cela nous permettra de mieux valoriser tous les « plus » que nous apportons réellement à la population. Les gens sont sensibles à la qualité des produits et à la qualité du service, mais il y a le poids des habitudes. En rendant collectivement les espaces de vie que sont les commerces plus accueillants, nous contribuerons aussi à retisser des liens dans la ville.

PROPOS RECUEILLIS
PAR ARNAUD ESTRADE

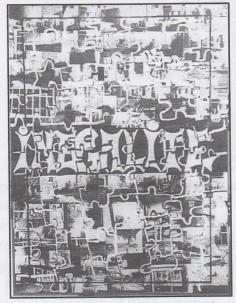
FORUM DÉPARTEMENTAL

La place des jeunes dans la vie publique

E SAMEDI 25 NOVEMBRE, les Francas du Val-d'Oise (association d'éducation populaire pour l'enfance) avaient organisé à l'IUFM de Cergy un forum devant permettre aux candidats des différents partis aux élections municipales de dialoguer avec les associations et d'évoquer la politique enfance-jeunesse qu'ils entendaient mener.

Après avoir visité les galeries qui exposaient des œuvres réalisées par les enfants des centres de loisirs participant au concours départemental, les intervenants se sont répartis entre plusieurs tables rondes : la première était composée uniquement de jeunes pour leur permettre d'exprimer leurs souhaits concernant leur place sur le territoire communal, une autre avait pour objet d'échanger des idées et des expériences autour de la démocratie participative, et la dernière d'examiner l'offre de loisirs et son accessibilité.

Parmi les obstacles empêchant que tous les enfants puissent accéder à l'offre de loisirs (loisirs qui ont aussi une valeur éducative), la commission a évidemment cité les problèmes économiques, mais aussi les



Réalisée par les enfants du centre des Noëls, cette affiche participait au concours départemental. Au centre, un seul mot : « inégalité ».

obstacles culturels, qui invitent donc à développer l'offre de culture et de loisirs en temps scolaire ou périscolaire, et, enfin, les problèmes de déplacements, qui invitent à développer des modes de transport que les enfants puissent utiliser de façon autonome (vélo donc pistes cyclables, bus).

« A Soisy, ça ne se réalise jamais! ». - Chaque commission présentait ensuite en assemblée plénière une synthèse de ses travaux. Il se trouve que c'est Soisy, par la voix d'un de ses enfants - un adolescent du quartier des Noëls - qui a eu l'honneur de présenter le rapport de la commission « jeunes » en assemblée plénière. Mais était-ce bien un honneur pour Soisy? Celui-ci a notamment déclaré : « Au CMJ d'Herblay, les jeunes font des projets. Des fois ça se réalise, des fois non. A Soisy, on a aussi des projets, ça ne se réalise jamais »...

FRANÇOIS DELCOMBRE

A quand un peu moins d'hypocrisie et un peu plus de mesures concrètes?

ANNÉE 2000 a vu, enfin, l'installation de l'autorité indépendante de contrôle des nuisances autour des aéroports (Acnusa), mais les citoyens de la vallée de Montmorency n'ont à ce jour pas pu constater une décroissance de la gêne sonore due au trafic aérien.

Le travail de terrain effectué depuis 1997 par le collectif ACdB! avec les associations d'environnement et les regroupements de riverains a permis de mettre au point une méthode de caractérisation de la gêne sonore qui concurrence la mesure globale moyenne utilisée par Aéroports de Paris.

Mesurer la gêne réelle ressentie. – Dans un diagramme qui représente l'émergence en décibels dB(A) (pic de bruit au-dessus de l'ambiance sonore) en fonction de la cadence de passage des avions audessus du lieu, la méthode rend compte de la gêne réelle ressentie par les riverains de Roissy-CDG. Elle a été proposée à l'Acnusa dès son installation pour être reconnue et utilisée en Val-d'Oise.

A ce jour aucune réponse !... De cet effort pour objectiver les sensations de nos oreilles, nous attendons la reconnaissance de la gravité de la situation actuelle et des mesures concrètes et efficaces de réduction des nuisances.

Nous assistons ces derniers temps à une mobilisation de nombreux élus de droite de communes de l'Apelna et du conseil général qui se rendent compte de l'importance des nuisances et de la gêne pour les populations du Val-d'Oise. Cette

L'OXYGÈNE de SOISY

boîte postale 47, 95230 Soisy Cedex

Bimestriel d'information et d'opinion publié par Soisy Oxygène - Cité retrouvée courriel : oxygene-soisy@voila.fr Directeur de publication : François Delcombre Imprimerie : Reprofolies, 95120 Ermont Commission paritaire : 1102 G 80067 dépôt légal janvier 2001 mobilisation est louable... mais bien tardive!

Il faut rappeler que ces mêmes élus, sous le gouvernement Juppé en 1996 et 1997, ne se sont pas opposés à l'agrandissement de l'aéroport de Roissy, ont voté des motions pour

prendre acte (!...) du doublement des pistes, et n'ont pas désavoué leur ministre Bernard Pons lorsqu'il a pris un décret pour empêcher tout retour en arrière... l'avant-veille du second tour des législatives (perdues pour leur majorité).

Des communes tentent actuellement de faire voter des arrêtés municipaux d'interdiction de survol de leur territoire la nuit et, pour les avions bruyants, le jour! Ces dispositions tardives sont-elles réalistes? Ne risquent-elles pas de tomber aux oubliettes car inappliquables? Veut-on réduire les nuisances ou se lancer dans des frais d'avocats?

Et si on écoutait les riverains? – Le choix des niveaux sonores pour les avions bruyants n'est pas discuté, une fois encore, avec les populations. Un niveau de 45 dB(A) a été proposé par une grande commune! Comment faire respecter un niveau aussi bas, qui n'est même pas constaté en l'absence d'avion dans cette commune? Les riverains attendent certainement plus de réalisme de leurs élus...

Si les élus leur demandent leur avis, les riverains qui subissent la gêne des avions ne diront pas qu'il faut interdire la circulation automobile, ni arrêter les camions ou l'activité économique pour obtenir 45 dB(A)!

Ils diront que le trafic de nuit doit réellement s'arrêter en déviant le trafic sur l'aéroport de Vatry! Que les élus qui ont favorisé l'implantation des entreprises de courrier et de fret nocturne trouvent les solutions pour ce déménagement! Ils répéteront aussi que les weekends doivent être des moments de tranquillité où chacun doit pouvoir se reposer et recevoir ses amis sans élever la voix.

Ils diront que la perspective d'un aéroport supplémentaire dans

quinze ans n'est pas la solution pour aujourd'hui! Qu'il faut éviter le dépassement des seuils de trafic à Roissy et répartir la charge avec les aéroports de province (éloignés des centres-villes).

Mais que diront-ils lorsqu'ils sauront que les compagnies aériennes sont toutes dispensées de taxe sur les carburants alors qu'elles consomment 50 % des hydrocarbures vendus en Île-de-France?

Pourquoi la croissance du trafic aérien ? – Des centaines de milliers de riverains ne profitent de Roissy que pour le bruit et la pollution de l'air liés au trafic aérien. Ils sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur l'utilité de cette course effrénée contre le temps au profit de la fraîcheur des haricots verts à Noël ou de l'urgence de livraison des petits paquets oubliés...

Non, la croissance du trafic aérien ne correspond pas plus aux critères d'un « développement durable » à Roissy qu'ailleurs. Un aménagement plus équilibré reste à mettre en place pour réserver ce mode de transport aux voyages à grande distance en préservant l'environnement, la santé, la tranquillité.

Une exigence de qualité de vie sonore est légitime. Les citoyens riverains savent eux aussi mesurer le bruit. Ils attendent des propositions concrètes pour réduire rapidement les nuisances aériennes.

Demandons aux candidats aux prochaines élections de proposer des alternatives crédibles pour améliorer notre vie quotidienne.

JEAN-FRANÇOIS PATINGRE

radio-trottoir

DANS SON RAPPORT D'ACTI-

VITÉ lors de l'assemblée générale du 24 novembre, le président de Loisirs et Culture a informé les présents que « le niveau des adhérents avait atteint son maximum compte tenu de l'exiguïté des locaux ». Lesquels locaux, d'ailleurs, ont besoin d'une sérieuse remise en état, puisque le centre culturel, que M. Loncelle qualifie « d'Arlésienne », risque de ne pas voir le jour, selon l'aveu même des adjoints au maire présents, avant plusieurs années...

Tournez manèges!

En plus du traditionnel spectacle de fin d'année, la Mairie a, pour la première fois, distribué à tous les enfants des écoles deux tickets de manège, à faire valoir sur le carrousel qui s'est installé pour l'occasion place de la Mairie. A part les plus grands qui, pour certains, se sont demandés si on les prenait pour des billes, cette initiative a fait la joie de plusieurs centaines de petits Soiséens. Cela donne même un petit aspect rafraîchissant à ce début de campagne électorale, puisque, nous en sommes sûrs, le candidat Strehaiano ne manquera pas de rembourser, sur ses fonds de campagne, à la collectivité municipale la somme ainsi dépensée.

LES SALLES FERREBEUF, que tous les adhérents d'associations connaissent bien, vont être rasées dans les jours qui viennent, c'est ce qu'a annoncé le maire lors du conseil municipal du 15 décembre. Tant pis si cette précipitation gêne les réunions de quelques candidats pendant la campagne électorale, c'est juste pour pouvoir dire que M. Strehaiano tient (certaines de) ses promesses.

OXYGÈNE est en vente dans toutes les bonnes librairies de Soisy. N'hésitez pas à le demander. VILLE PROPRE

Le privé lave-t-il plus blanc?

M. Strehaiano dépense notre argent pour le nettoyage de la commune en payant une société privée.

Alors qu'un service appelé Ville propre a été créé avant l'élection de M. Strehaiano, rien n'a été fait pour que ce service fonctionne normalement. A part l'achat d'une balayeuse et de deux scooters, quel est le budget annuel de fonctionnement mis dans ce service depuis sa création? Certainement très loin de celui accordé aux fleurs.

Que M. Strehaiano nous donne les sommes versées depuis le début de l'année à l'entreprise privée pour que les citoyens puissent comparer s'il n'aurait pas été plus judicieux de dépenser 10.000 francs pour réparer la balayeuse qui croupit dans un garage.

Faux-semblant. – En collant un écusson de la ville sur la balayeuse de l'entreprise privée, M. Strehaiano veut peut-être nous faire croire que c'est toujours la balayeuse de la ville conduite par un agent communal qui effectue le nettoyage de la ville.

Depuis ce changement, la ville est elle plus propre? J'en doute, car si vous n'habitez pas dans un quartier où le jury du concours Ville fleurie passe, vous n'apercevrez pas souvent la balayeuse.

PHILIPPE DUQUESNE

RESTAURATION SCOLAIRE

La cantine « bio », c'est possible

A PEUR de la forme humaine de la maladie de Creutzfeldt-Jakob et de sa transmission par l'intermédiaire des produits carnés issus de l'élevage bovin a pris, depuis quelques mois, une proportion inconnue jusqu'alors.

Sous la pression de cette crise majeure de nombreuses municipalités, dont Soisy, ont pris la décision de supprimer le bœuf du menu des cantines scolaires.

Assurer la traçabilité des produits. – Hélas, cette mesure ne garantit nullement la qualité des aliments servis aux enfants, ceux-ci étant bien souvent des produits élaborés (poissons ou « cordons bleus » panés) ou à l'origine pas toujours clairement identifiée. De même elle ne permet pas de cerner avec certitude les processus de production utilisés pour la culture des fruits et légumes ni pour l'engraissement des poulets et autres porcins.

C'est cette question, sur l'origine des produits, qui a été posée dans de nombreux conseils d'école du premier trimestre. Pour tenter de rassurer les parents, l'adjoint au maire chargé du scolaire a organisé, le 7 décembre, une visite guidée de la cuisine centrale, ce qui en soit est toujours une bonne chose mais qui ne répondait pas vraiment à la question posée.

L'exemple ariégeois. – Or, depuis janvier 1999, la municipalité de Pamiers (13.363 habitants) a décidé, afin de pouvoir servir des aliments plus sains à ses enfants, de recourir à l'agriculture biologique.

Certes, cette démarche est plus facilement applicable dans la sous-préfecture d'un département relativement rural, où l'élevage extensif a réussi en partie à perdurer, qu'en pleine agglomération parisienne. Mais cette conversion ne s'est pas faite sans difficultés (obligation de s'approvisionner auprès de multiples fournisseurs, commandes planifiées trois mois à l'avance, contrôle des éleveurs) ni sans investissements.

Le coût supplémentaire est de 4 francs par repas. Néanmoins, la ville ne consacre que 0,4 % de son budget de fonctionnement à ce supplément concernant le poste de la restauration scolaire et qui permet d'assurer la qualité des repas servis aux petits Appaméens.

Pourquoi ce qui est possible à Pamiers ne le serait-il pas à Soisy-sous-Montmorency?

ARNAUD ESTRADE

Quel avenir pour le parc Bailly?

OUS CONNAISSEZ sans doute le Parc Bailly, un joli petit parc, bien calme, avec ses arbres pour abriter vos promenades en été. Vous l'avez peut-être découvert à l'occasion des Music'Arts du printemps, lorsque Soisy offre ce cadre superbe pour une manifestation qui, bien que récente, est déjà attendue pour cette nouvelle année.

Par contre, avez vous déjà essayé d'aller dans ce parc municipal pour une promenade un dimanche aprèsmidi? J'ai essayé à plusieurs reprises ces derniers week-ends mais j'ai trouvé à chaque fois la porte close. On m'a bien dit que, en semaine, le parc était ouvert, mais la municipalité n'a pas les moyens d'ouvrir le parc le week-end, lorsque la majorité des Soiséens pourraient en profiter!

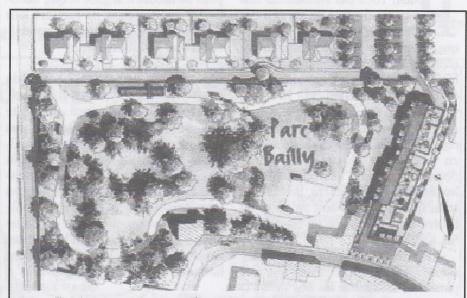
C'est peut-être pour augmenter la fréquentation du parc que la municipalité a eu l'idée de laisser réaliser un luxueux programme de constructions à la lisière du parc : depuis la révision du P.O.S. nous savions déjà que le parc était situé en zone UPM et que des constructions étaient prévues sur les terrains jouxtant le parc, mais nous n'imaginions pas un immeuble avec des fenêtres et des balcons directement sur le parc!

Cet immeuble de 32 appartements est le rêve pour un promoteur puisqu'il disposera d'un superbe jardin... entretenu par la commune!

Tous égaux devant le POS? – Pour les habitués du parc, il reste encore une interrogation sur tous les arbres actuellement plantés le long du futur mur de l'immeuble: sur les plans affichés par Sepimo, le promoteur, les arbres ont disparu car il est vrai que, s'il est agréable d'avoir un jardin sous son balcon, ce n'est pas la même chose si des branches doivent entrer dans son salon!

Comment vont-ils disparaître, puisque le P.O.S. interdit formellement de toucher aux arbres du parc classé de la ville ? Le P.O.S. s'applique-t-il seulement à celui qui veut construire un abri au fond de son jardin ?

La nature va peut-être s'en char-



Aujourd'hui il vous est offert le privilège d'habiter sur un parc de plus de deux hectares au coeur de cette charmante commune d'Ile-de-France. La résidence du parc Bailly est véritablemnt construite en limite du parc. Jamais réalisation immobilière n'aura aussi bien porté son nom. Elle est constituée d'un petit immeuble de deux étages seulement, à l'architecture classique, avec balcons et façades rythmées et de six maisons individuelles qui viendront harmonieusement compléter cet ensemble.

Extrait du site Web www.sepimo.fr

ger car, lorsque les grues de Sepimo auront creusé le sous-sol de l'immeuble, juste à la lisière du parc, il y aura peu de chances que les arbres qui ont le malheur de pousser trop proche du bord survivent!

Est ce que protéger le cadre de vie des Soiséens actuels est une priorité de la municipalité ? C'est la question que se posent les résidents des pavillons construits actuellement au nord du parc. Ils pensaient habiter dans une zone pavillonnaire séparée du centre-ville par le charmant parc Bailly et ils découvrent que non : ils habitent à la limite du centre-ville et les maisons prévues par le programme de construction sont d'énormes « pavillons » de 230 m² habitables, des parallélépipèdes de 12 m x 12 m et de 9 m de haut!

Avons nous trop d'espaces verts à Soisy et pouvons-nous nous permettre, pour attirer de nouveaux Soiséens, d'offrir des jardins avec entretien par les jardiniers de la ville compris, en ne tenant pas compte des habitants actuels qui souhaitent conserver un cadre de vie qu'on semblait leur avoir promis ?

ANDRÉ KREMPF

Dernière minute

Nous venons d'apprendre que la Mairie va procéder au retrait de ce permis de construire. Mais soyez sûrs que nous resterons très vigilants sur la suite de ce dossier!

radio-trottoir

QUAND M. STREHAIANO A VOULU ACHETER le terrain rue d'Andilly pour déplacer l'école maternelle Emile-Roux, il a expliqué au conseil municipal, le 21 février 1997, qu'il s'agissait « d'une opportunité ». Ce n'est que dix-huit mois plus tard que les conseillers municipaux ont appris que la ville avait dû verser une indemnité de perte d'exploitation de 201.600 F et une indemnité d'éviction de 44.292 F pour que le propriétaire consente, enfin, à céder son terrain.

Est-ce que l'opération en cours au parc Bailly relève de la même « opportunité » et est-ce que l'ensemble du conseil municipal a vraiment eu connaissance de toutes les pièces du dossier ?

Les batailles de Valmy

ARMI TOUS LES PROBLÈMES dus à la diminution du service des TVO, nous avons pu constater que, depuis le mois de septembre (date de mise en service des nouvelles « prestations »), le parking SNCF du Champ-de-Courses était très souvent saturé dans la journée. Alors que, auparavant, à part les jours de courses hippiques, il y avait toujours au moins une vingtaine de places disponibles. Cette saturation oblige les Soiséens qui veulent prendre le train à aller maintenant se garer de l'autre côté de la ligne de chemin de fer, à... Eaubonne.

Cela démontre aussi qu'il y a plusieurs dizaines de Soiséens qui, auparavant, utilisaient les bus du TVO pour se rendre à la gare et qui, maintenant, sont obligés de prendre leur voiture, d'où des frais supplémentaires et une pollution accrue.

Des bonnes nouvelles ? – Lors du conseil municipal du 15 décembre, M. Strehaiano a annoncé que, suite au profond mécontentement des usagers, de nouveaux horaires allaient être mis en service à partir du 2 janvier. Mais il l'a fait sans annoncer la mise en oeuvre de moyens supplémentaires et de façon suffisamment alambiquée pour qu'on ne puisse pas dire, aujourd'hui, si les surprises de ce début janvier seront bonnes... ou mauvaises. A suivre.

JEAN THOMAS

RYTHMES PÉRISCOLAIRES

Une souris verte qui courait dans l'herbe...

N FAIT DE SOURIS VERTE qui courait dans l'herbe, c'est plutôt, à partir du 8 janvier, les parents qui risquent de courir sur le bitume.

En effet, malgré les demandes qui sont faites par les familles depuis qu'a été annoncé le déplacement de l'école maternelle Emile-Roux, il n'y avait toujours pas, à la veille des vacances scolaires de Noël, de réponse satisfaisante apportée par la Mairie aux problèmes soulevés par l'éloignement de l'école.

Les parents proposent des solutions. – Auparavant, les parents qui avaient des enfants à déposer en maternelle et en élémentaire pouvaient le faire en toute sérénité entre 8 h 20 et 8 h 30. Finie maintenant la sérénité, il va falloir courir sur les trottoirs pour rester dans les temps, et en stressant pour ne pas rater son bus ou son train.

Le mouvement de mauvaise humeur a même atteint les « nounous » qui menaçaient de faire grève (!), tant elles étaient exaspérées par l'incapacité de la Mairie à trouver des solutions.

Finalement les parents, toutes écoles et toutes fédérations confondues, demandent que l'accueil préscolaire en maternelle soit gratuit à partir de 8 heures, et la création de ce service en élémentaire. Mais, à la veille de la rentrée, ils ne connaissaient toujours pas la réponse...

MARIE LE CARDINAL

bouffées d'oxygène

LA MAMAN D'UN PETIT GAR-ÇON qui joue au foot dans le club de Soisy a remarqué que, lorsque son fils va à un tournoi ou faire un match dans les communes environnantes, il y a des tribunes pour s'abriter et s'asseoir. Rien de tel à Soisy. Souci d'économie mal placé ? « Non non, pas du tout, lui a déclaré un animateur bénévole. C'est fait exprès. C'est juste pour décourager les supporters des adversaires de rester au bord du terrain pour

Débat or not débat?

encourager leur équipe!»

La Mairie n'a pas jugé utile de répondre à notre question sur qui avait payé la facture de la réfection du mur de l'école Jeanne-d'Arc. Deux raisons possibles à cette attitude: soit il y a quelque chose à cacher dans cette affaire, soit le mépris de M. Strehaiano pour ceux qui osent s'interroger est tel qu'il ne veut pas s'abaisser à répondre. Mais, dans les deux cas, c'est inquiétant pour la démocratie.

LE DERNIER NUMÉRO de Soisy Magazine nous apprend que, « à cause des élections municipales, la parution de la rubrique "Tribune libre" a été suspendue ». C'est une interprétation de la loi très discutable qui vise surtout à faire disparaître l'opposition du journal, alors que l'on voit bien que c'est toujours la même personne qui rédige les éditoriaux qui, auparavant, étaient signés Luc Strehaiano. Ce qui fait dire à un jeune de l'avenue de Bourgogne : « C'est décidé, en mars prochain, je vais voter pour "la rédaction"! »

	Si vous souhaitez qu'Oxygène puisse continuer, abonnez-vous et faites abonner vos amis.
☐ Je	désire recevoir gratuitement les numéros 1 et 2.
☐ Je	désire m'abonner au journal (un an 30 F, soutien 80 F).
☐ Je	désire adhérer à l'association (membre actif 100 F, bienfaiteur 200 F, sans ressources 50 F).
	Chèques à l'ordre de Oxygène de la cité retrouvée, Boîte postale 47, 95230 Soisy Cedex
NOM	PRÉNOM
ADRESSE	
	DATE